

Service émetteur : Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-environnement

Date : Rennes, le 29 juillet 2021

SMPEPCE

(0089)

Type	Code	Nom	Prélevé le : jeudi 08 juillet 2021 à 15h45
Prélèvement	03500153639		par : RONAN CRESPIN
Installation	TTP 000046	STATION DE BEAUFORT	Type visite : AU
Point de surveillance	P 0000000069T2	STATION DE BEAUFORT	Motif : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES
Localisation exacte	STATION LABO ROBINET EAU TRAITEE		

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
Saveur (qualitatif)	0 qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	18,8 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,1 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,10 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	0,73 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,83 mg(Cl ₂)/L				

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : DIV (Code SISE : 00159666)

Dossier : 21.3418.1

MÉTABOLITES PERTINENTS	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
ESA metolachlore	0,150 µg/L		0,10		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00153639)

Eau d'alimentation non conforme à la limite de qualité de 0,1 µg/l pour le paramètre ESA métolachlore, métabolite pertinent du pesticide S-métolachlore. Cette situation ne présente pas de risque pour la santé du consommateur au regard de la valeur sanitaire maximale de 510 µg/l définie par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) pour cette molécule et n'entraîne pas de restriction des usages de l'eau. La non-conformité de l'eau mise en distribution depuis plus de 30 jours nécessite la mise en oeuvre d'un plan d'actions pour remédier à la situation et une information de la population desservie. Un programme de contrôle renforcé des pesticides sera mis en place par l'ARS.

Pour le DGARS, et par délégation
l'Ingénieur du Génie Sanitaire

signé

Benoît CHAMPENOIS